

**COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DE L'ALAE DE CALMONT
DU 25 JUIN 2018**

Etaient présents :

Madame Annie PERA-CROUZIL, Maire Adjointe
Madame Nathalie CRAMAILERE-ROUCHI, Chef de département
Madame Céline RIGODANZO, Responsable de secteur, site de Nailloux
Monsieur Romain DEBERGUES, Directeur ALAE
Madame Kathleen MASSUELLE QUEMA, Directrice de l'école privée
Madame Christine FRAYSSE, Représentante des enseignants
Madame Christine BALARD, Représentante des ATSEM
Monsieur Mathieu ROGNANT, Représentant des parents d'élèves de l'école Marie Carpentier
Monsieur François REGNIER, Représentant des parents d'élèves de l'école Notre Dame de la Paix

Etaient excusés :

Monsieur Christian PORTET, Maire de Calmont, Président de la C.C. Terres du Lauragais
Monsieur Jean-Clément CASSAN, Maire de Caraman, Vice-Président de la commission enfance-Jeunesse
Madame Céline SIGUIER, DGA
Madame Alexandra GAILLARDO, Directrice de l'école primaire

Mme Annie PERA-CROUZIL remercie les participants et excuse M. Christian PORTET. Elle remercie aussi les différents partenaires.

Pour l'ALAE :

1. L'équipe

- 2 membres de la direction.
- 9 animateurs
- 6 personnels municipaux

2. Les effectifs

Pour le CLAE effectifs maximum avec l'école privée :

	Matin	Midi	Soir
Maternelles	28	83	42
Elémentaires	45	153	99

3. LES NOUVEAUX LOCAUX

L'intégration s'est faite naturellement et les enfants se sont vite appropriés les lieux. L'accueil de toutes les tranches d'âge est apprécié des enfants comme de la plupart des parents d'après les premiers retours. Les locaux permettent aux enfants d'évoluer en autonomie et de trouver la salle correspondant à leur rythme. Les enfants ont été impliqués dans la disposition des différents espaces et certains comme l'espace océan pour le coin lecture est entièrement modulable. Les espaces ont été renommés avec les enfants pour leur permettre

de mieux se les approprier. Le fonctionnement plaît toujours aux enfants et quelques remaniements ont été repensés avec eux comme la redistribution du coin lecture.

4. JOURNEE TYPE

Matin : accueil de tous les âges au nouveau bâtiment à partir de 7h30. Les élémentaires posent leur cartable dans la cours puis reviennent dans la salle de leur choix au bâtiment principal. A 8h00 et en fonction de la météo, ils ont la possibilité de sortir sous la surveillance d'un adulte. A 8h30, tous les élémentaires sortent pour attendre le relais des enseignants. Les maternelles gardent toutes leurs affaires au porte manteau et peuvent aller dans la salle de leur choix accompagnés par un adulte référent. A 8h10, ils sont rassemblés dans l'espace océan pour un temps calme avant de partir vers les classes à 8h20 pour le passage aux sanitaires.

Midi : les maternelles, CP-CE1 et les enfants de l'école privée passent aux sanitaires et se dirigent vers le réfectoire. Ils mangent puis partent vers différents lieux :

- Petites sections à la sieste.
- Moyennes sections vers le temps de repos.
- Grandes sections en temps d'activité avec temps calme.
- CP-CE1 en activités ou en libre selon leur choix.

Les CE2-CM1-CM2 sont en activités jusqu'à 12h50, ils se rangent, passent aux sanitaires puis vont au réfectoire pour le repas. Ils sortent à 13h50, heure du passage de relais avec les enseignants.

Soir : Goûter dans les cours ou dans les salles selon la météo. Accès libre aux salles du bâtiment CLAE pour jouer à ce qu'ils veulent. Possibilité d'effectuer les devoirs dans la grande salle d'accueil. Activités réalisées dans le préfabriqué pour les activités manuelles, dans les cours, salle de motricité, dojo ou gymnase.

5. LES GRANDS PROJETS MIS EN PLACE

Voici les projets qui ont débutés depuis la rentrée.

- Projet passerelle avec la MAJ le vendredi depuis septembre 2017.
- Projet développement de la motricité le lundi soir pour les petites et moyennes sections.
- Différents outils de relaxation mis en place pour le temps de repos des enfants ne faisant plus la sieste.
- Création d'un clip vidéo.
- Découverte des civilisations.
- Création de menus.
- Défi devinette du jour à la demande des enfants.
- Projet jardin à l'année en partenariat avec l'école, la maison de retraite, l'A.S.E.I et les parents volontaires.
- Création de décors de saison avec matériaux de récupération.
- Découverte de nouveaux sports comme le foot américain
- Grands jeux inventés par les enfants.
- Twirling bâton qui a connu un grand succès au départ mais s'est essouffé sur la durée.
- Création de livres.

SIÈGE SOCIAL

Communauté de Communes Terres du Lauragais
73 av. de la Fontasse • 31290 Villefranche de Lauragais
05 31 50 45 50 • accueil@terres-du-lauragais.fr
N° SIRET : 200 071 298 00018 • Code APE : 8411Z

terres-du-lauragais.fr

6. LES DIFFICULTES

Aucune grosse difficulté organisationnelle rencontrée depuis la rentrée, il n'y a eu que quelques remaniements dans l'organisation interne afin de garantir un meilleur encadrement à certains moments clés de la journée mais le fonctionnement général s'est très vite mis en place et s'est avéré plutôt fluide même si rien ne sera jamais parfait, nous gardons en tête de le faire évoluer en permanence et tous les retours constructifs sont les bienvenus.

Certains parents retardataires qui peuvent exprimer un agacement de devoir signer sur une feuille spécifique.

Pour l'ALSH :

A l'ALSH des mercredis, il y a une fratrie qui vient de l'école privée.

A l'ALSH des vacances, il y a cinq enfants de l'école privée.

1 L'équipe

- 2 membres de la direction
- 4 animatrices

2 Les effectifs

Pour le CLSH, nous sommes régulièrement entre 45 et 50 enfants.

3 JOURNEE TYPE.

Accueil des maternelles directement dans les classes. Accueil des élémentaires sous le préau. A noter que les enfants de l'école privée fréquentant l'A.L.S.H sont accueillis par la maternelle et amenés à leur accueil respectif. Nous allons tous manger ensemble au même réfectoire puis les plus petits partent au dortoir pour la sieste, un temps de repos est mis en place pour les enfants ne faisant plus la sieste plus ceux qui le souhaitent et les autres enfants sont en libre au coin jeux de société ou à l'extérieur.

De 14h00 à 16h00, les enfants sont en activité.

16h00 – 16h30 : temps de goûter.

16h30-18h30 : jeux libres et accueil des familles.

4 LES GRANDS PROJETS MIS EN PLACE.

Cette année, nous avons répartis les enfants en 3 tranches d'âges distinctes :

- 3-4 ans
- 5-7 ans
- 8-11 ans

Chaque groupe travaille les projets de manière différents mais autour de la thématique du jeu dans tous ces états. Les plus petits découvriront toute l'année les matières et les formes à travers différentes activités manuelles et sportives.

Pour les groupes moyens et grands, il y a eu cette année une demande à mélanger les deux groupes pour les activités et de ce fait, les 2 groupes participent à toutes les activités proposées selon leurs envies. Un temps libre plus conséquent est toujours proposé avant un atelier plus calme pour les enfants ayant besoin de se reposer un peu plus.

SIÈGE SOCIAL

Communauté de Communes Terres du Lauragais
73 av. de la Fontasse • 31290 Villefranche de Lauragais
05 31 50 45 50 • accueil@terres-du-lauragais.fr
N° SIRET : 200 071 298 00018 • Code APE : 8411Z

terres-du-lauragais.fr

Des rencontres avec la maison de retraite ont eu lieu une par mois jusqu'à la fin de l'année avec au programme : pâtisserie, loto, jardin, rencontre au bord de l'Hers, création d'une mascotte et des activités scientifiques.

5. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE EN COURS

Maintenir le fonctionnement établi qui permet à chaque enfant d'évoluer à son rythme et de créer une vraie coupure dans la semaine.

Impliquer d'avantage les enfants dans leurs loisirs (choix des sorties, intervenants, programmes...).

6. PROBLEMES

Aucun souci notable depuis janvier 2018

Questions des parents :

- Les élèves de l'école publique ne voulaient plus manger à la même table que ceux de l'école privée.
 - Remerciements à l'équipe de l'ALAE pour l'observation. Rencontre avec l'équipe de l'école privée, en début d'année pour être d'accord sur les règles.
- Nathalie CRAMAILERE-ROUCHI informe sur la reprise des compétences enfance/jeunesse. Diagnostic, Groupe de travail sur les différents accueils ALAE/ALSH/MAJ d'aujourd'hui jusqu'à la fin du diagnostic. Mercredi, commission enfance jeunesse où une pré décision sera prise.
- Quelle alternative ?
 - Une garderie communale par exemple.
- Y-aura-t-il un compte rendu de la commission ?
 - Non, mais le compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 juillet sera disponible et une communication sera faite. Pour la prise de décision il y a en d'abord le vote des Terres Du Lauragais et en après le vote du Conseil Municipal.
- Cette compétence dépend de quoi ?
 - Ce n'est pas une compétence obligatoire mais une compétence supplémentaire. Les élus doivent définir les intérêts communautaires. Ce sont des choix politiques pour le territoire.
- Mme Christine FRAYSSE s'exprime en disant que cela serait vraiment dommage que cela s'arrête.
- Les dossiers ALAE/ALSH/MAJ ont été retravaillés pour les communiquer aux familles.
- Mme Christine FRAYSSE remercie l'équipe en précisant qu'il y a une bonne communication et qu'il y a un travail de qualité.
- Mme Annie PEYRA-CROUZIL remercie l'équipe.

Céline RIGODANZO remercie les participants de leur présence et de leur collaboration.